

Chartes de l'Association Arc En Chant T

Charte des intervenants

En tant qu'intervenant, afin de participer au fait de co-créer un espace sacré et sécurisé, je m'engage à :

Respecter les valeurs de l'association

Incarner le fait d'être au service de la Lumière en adoptant une posture d'humilité. Faire preuve d'intégrité et manifester l'ouverture du cœur au travers de ma posture et de mes pratiques. Favoriser la coopération et l'éveil de conscience dans un cadre spirituel et sécurisant.

Faire preuve de responsabilité et professionnalisme

Préparer mes interventions avec sérieux et clarté. Adapter ma démarche au public présent, avec respect et bienveillance. Veiller à la sécurité physique, psychique et spirituelle des participants. Respecter le lieu, l'environnement et le matériel éventuel.

Prévenir en cas d'empêchement.

Participer en amont à l'organisation de l'activité

Coopérer avec l'équipe de l'association pour assurer une organisation fluide et harmonieuse. Accepter la diffusion des informations sur le site de l'association et dans la newsletter. Pour cela, accepter de fournir un petit texte de présentation de soi et un de l'activité, si possible avec un visuel (une photo ou une image).

Établir avec le bureau le tarif pour l'activité proposée. Définir ensemble le pourcentage de répartition avec l'association qui soit le plus juste possible pour chacun.

Ce pourcentage peut varier selon les situations :

Possibilité pour l'association d'avoir des frais (location de la salle, matériel, ...), variabilité du nombre de participants, si l'intervenant amène de nouvelles personnes ou non au sein de l'association ou au contraire si c'est l'association qui apporte un soutien à l'intervenant à en le faisant connaître.

Définir ensemble les clauses d'annulation des participants et le nombre maximum de personnes pour l'activité et la date limite pour s'inscrire.

Accepter que tous les participants règlent directement l'association. Celle-ci rémunérera ensuite l'intervenant dans le respect de ce qui aura été convenu en amont.

Accueillir des participant(e)s adhérents de l'association

Sauf exception, admettre aux activités uniquement des personnes ayant leur adhésion à l'association.

Garantir la Confidentialité et l'éthique

Être un(e)Gardien(-ne) de ce qui est confié et déposé lors des activités, afin de garantir la confidentialité des échanges et des expériences partagées durant les activités.

Respecter la liberté individuelle de chaque participant, sans influence ou pression.

Ne jamais utiliser mon rôle à des fins personnelles ou commerciales étrangères au cadre prévu avec l'association.

Faire preuve de transparence avec le bureau et décision collective

Si pour l'un des participants, il doit y avoir une décision de départ avant la fin d'une activité, ou d'accord pour diffusion d'un contenu ou d'une information, ou tout autre adaptation de la Charte du participant, cela sera discuté avec au moins l'un des membres du bureau, afin de le tenir informé et éventuellement d'ajuster la décision ensemble.

Acceptation de la Charte

Nous vous invitons à nous confirmer votre lecture et acceptation de cette charte par retour de mail.